



**1<sup>ères</sup> ASSISES NATIONALES  
DE L'ENERGIE DE DUNKERQUE  
6 et 7 octobre 1999**

"Politiques énergétiques  
et  
collectivités locales  
à  
l'heure européenne"

**Programme définitif**

## **Des Assises de l'Énergie, pourquoi ?**

La France dispose depuis longtemps d'une politique énergétique nationale.

Le débat parlementaire du 16 février 1999 a révélé qu'au-delà des divergences, un large consensus se dégagait au sein de la représentation nationale, sur la nécessité de mieux maîtriser les consommations d'énergie et de diversifier production.

Pour ce faire, l'Énergie ne doit pas rester un domaine d'experts. Les collectivités locales et les agglomérations doivent se réapproprier le débat sur l'Énergie.

La loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire, l'ouverture à la concurrence des marchés et la multiplication du nombre d'opérateurs qui va s'en suivre, modifieront les prérogatives des collectivités en la matière.

Ces dernières trouvent inévitablement leur place dans un débat ouvert avec les opérateurs et les acteurs concernés, en précisant leur rôle dans la conception et la mise en œuvre des politiques locales de l'énergie.

Pour toutes ces raisons, la Communauté urbaine de Dunkerque, pôle européen de l'énergie par excellence, a pris l'initiative d'organiser les 1<sup>res</sup> Assises nationales de l'énergie orientées sur le thème "Politiques énergétiques et collectivités locales à l'heure européenne".

Les 1<sup>res</sup> Assises nationales de l'énergie seront l'occasion de réunir les acteurs locaux, régionaux et nationaux désireux d'échanger leurs savoir-faire et de renforcer la capacité des villes et agglomérations françaises à redevenir des acteurs essentiels de la politique énergétique nationale.

Cet événement, de portée nationale, reçoit le soutien de l'ADEME, du Conseil régional Nord/Pas-de-Calais, d'EDF et de GDF.

## **Mercredi 6 octobre 1999 matin**

9h00/9h30 **Accueil des participants**

9h30/10h00 **Film "Dunkerque, les énergies"**

10h00/10h45 **Ouverture officielle**

Michel DELEBARRE , ancien ministre d'Etat, président, Conseil Régional Nord-Pas de Calais, président, Communauté urbaine de Dunkerque  
François DEMARCQ, directeur, ADEME (représentant Pierre RADANNE, président, ADEME)  
Francis HERVE, délégué régional, Electricité de France  
Bernard COETMEUR, délégué régional, Gaz de France

10h45/11h15 **Introduction** : "L'énergie au XXI<sup>ème</sup> siècle : du global au local"

Jean-Marie CHEVALIER, Centre de géopolitique de l'énergie et des matières premières, Université Paris IX Dauphine

11h15/12h45 **Séance plénière n° 1 : "Qu'est-ce qu'une politique énergétique municipale ?"**

Au-delà des mots "ville" et "énergie", quels sont les liens entre la ville et l'énergie ? La collectivité locale consomme de l'énergie, en produit, en distribue, aménage l'espace, incite la population à maîtriser ses consommations. La collectivité locale est au centre d'un réseau d'acteurs du monde de l'énergie d'une part, mais également d'autres domaines. Quel est en définitive son rôle ?

Animée par Gérard MAGNIN, délégué général, Energie-Cités, avec :

- Vincent BARBARAS, directeur général, Régie municipale de Colmar, co-auteur de "*Les communes et l'énergie : la nouvelle donne*"
- Luc FAIVRE, animateur du groupe "énergie", Association des ingénieurs des villes de France (AIVF)
- François ROSSO, président, Union régionale Lorraine de la Confédération du logement et du cadre de vie (CLCV)
- Pierre VAN DE VYVER, délégué, Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)

12h45/14h30 Déjeuner

## **Mercredi 6 octobre 1999 après-midi**

14h30/16h30 **Un atelier au choix** (voir détail page 6)

*n°1 : Comment coordonner la distribution d'énergie sur le territoire municipal ?*

*n°2 : Comment prendre en compte l'énergie dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement ?*

*n°3 : Comment maîtriser l'énergie dans les bâtiments, du cahier des charges à l'exploitation ?*

16h30/16h45 **Pause**

16h45/18h15 **Séance plénière n° 2 : "Quelles politiques énergétiques territoriales ?"**

Avec la loi d'orientation et d'aménagement durable du Territoire, les contrats de plan Etat-Régions ainsi que les programmes européens comme cadre, chaque échelon territorial a un rôle pertinent à jouer pour la construction et la mise en œuvre des politiques énergétiques.

Animée par Antoine BONDUELLE, responsable de recherche, Institut d'études stratégiques sur l'énergie et l'environnement en Europe (INESTENE), avec :

- Samuele FURFARI, chef d'unité adjoint, Direction générale XVII - énergie, Commission européenne (représentant Dominique RISTORI, directeur de la politique énergétique, DGXVII)
- Jean-Pierre LETEURTROIS, chef, Service des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie (SERURE), secrétariat d'Etat à l'Industrie (représentant Dominique MAILLARD, directeur général de l'énergie et des matières premières, secrétariat d'Etat à l'Industrie)
- Roland LAGARDE, conseiller technique "énergie", ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement
- Alain VILLAIN, directeur environnement, énergie, déchets, Conseil régional Nord-Pas de Calais (représente Jean-François CARON, vice-président développement durable, aménagement du Territoire et environnement, Conseil Régional Nord-Pas de Calais)
- Vincent FRISTOT, conseiller municipal délégué à la maîtrise de l'énergie, ville de Grenoble

18h30 **Cocktail** offert par la Communauté urbaine de Dunkerque et **concert** de musique contemporaine interprété sur des instruments fabriqués à partir d'objets recyclés

## **Jeudi 7 octobre 1999**

8h30/8h45 **Accueil**

8h45/9h00 **Film** présentant la Communauté Urbaine de Dunkerque

9h00/10h30 **Séance plénière n°3 : "Expériences de villes européennes : ressemblances et diversités"**

Les pratiques des villes européennes en matière de politique énergétique sont assez variées. Cela dépend des cadres juridiques qui définissent les compétences légales des municipalités, mais aussi d'autres facteurs : décentralisation, sensibilité à l'environnement, pouvoir des compagnies énergétiques, volonté politique, etc. Une présentation de réalisations dans des contextes différents.

Animée par Danielle AUROI, membre du Parlement européen, avec :

- Vincenzo DI DATO, directeur, Agence locale de l'énergie de Turin (Italie)
- Jürgen LOTTERMOSE, directeur du service santé et développement durable, ville de Saarbrücken (Allemagne)
- Jean-Marc REVAZ, directeur des services industriels, ville de Martigny (Suisse)

10h30/10h45 **Pause**

10h45/12h15 **Séance plénière n° 4 : "Le rôle des collectivités locales dans le domaine de l'énergie : des élus témoignent"**

Les collectivités locales sont diversement impliquées dans les politiques énergétiques locales. Certaines d'entre elles disposent de régies. D'autres engagent des initiatives en matière de production d'énergie renouvelable ou non, de transport, de maîtrise des consommations. Elles tiennent aussi à affirmer leur rôle d'autorité concédante. A l'avenir, comment les maires de quelques grandes villes de France imaginent-ils leur rôle ?

Animée par Pierre RADANNE, président, ADEME, avec :

- Corinne LEPAGE, ancien ministre, maire adjoint, ville de Cabourg
- Michel DESTOT, député-maire, ville de Grenoble
- Camille DURAND, maire, ville de Saint-Jean-de-Boiseau
- Edmond HERVE, député-maire, ville de Rennes
- Jacques VERNIER, maire, ville de Douai

12h15/13h00 **Conclusion :**

Michel DELEBARRE, président, Communauté urbaine de Dunkerque, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais

Dominique VOYNET, Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire

Dominique MAILLARD, directeur général de l'énergie et des matières premières, secrétariat d'Etat à l'Industrie (représentant Christian PIERRET, secrétaire d'Etat à l'Industrie)

13h00/14h30 **Déjeuner**

14h30/17h30 **Une visite d'installations au choix**

n°1 : La plate-forme énergétique de Dunkerque

n°2 : Le développement de l'éolien en région Nord/Pas-de-Calais

n°3 : Le lycée haute qualité environnementale (HQE) de Calais

## **Détail des ateliers**

### **Atelier n°1 : "Comment coordonner la distribution d'énergie sur le territoire municipal ?"**

La municipalité "productrice", "distributrice" et "régulatrice" de l'énergie. Le pouvoir concédant, la coordination et le contrôle de la distribution publique d'énergie sur le territoire municipal. L'Etude de programmation énergétique locale : un bilan de l'offre et de la demande sur son territoire, des propositions d'orientations stratégiques pour la politique énergétique locale.

Animé par Daniel HALLOO, vice-président chargé des questions relatives à l'énergie, Communauté urbaine de Dunkerque, avec :

- Alain CABANES, délégué général, Association des collectivités territoriales et des professionnels pour les réseaux de chaleur et la valorisation des déchets (AMORCE)
- Bernard COETMEUR, délégué régional, Gaz de France
- Francis HERVE, délégué régional, Electricité de France
- Hervé PIGNON, délégué régional, Délégation Nord-Pas-de-Calais, ADEME
- Jean-Claude BENCORPS, DALKIA
- Marie-Yvonne BENJAMIN, avocat, SCP HUGLO & LEPAGE

### **Atelier n°2 : "Comment prendre en compte l'énergie dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement ?"**

La municipalité "urbaniste" : l'impact des décisions d'aménagement et d'urbanisme sur la demande d'énergie. L'intégration d'un volet "énergie" dans les documents d'urbanisme : plans d'occupation des sols, schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, certificat d'urbanisme, documents à caractère réglementaire ou informatif. L'analyse énergétique et environnementale de l'urbanisme". Réussites et difficultés rencontrées.

Animé par Philippe BILLOT, Atelier Parisien & Urbanisme, avec :

- Robert ANGIOLETTI, Département maîtrise de la demande d'électricité, ADEME
- Catherine CHARLOT-VALDIEU, chef de projet développement durable urbain, Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)
- Jean-Pierre DENYS, mission interservices de responsabilité environnementale (MIRE), Communauté urbaine de Lille
- Jean-Pierre TROCHE, Groupe RE-SOURCES
- Luc SIMONET, Electricité de France

### **Atelier n°3 : "Comment maîtriser l'énergie dans les bâtiments, du cahier des charges à l'exploitation ?"**

La municipalité "consommatrice d'énergie", l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments tertiaires et résidentiels. L'optimisation des consommations d'énergie et la réduction des coûts de fonctionnement depuis le stade du cahier des charges et de la conception des bâtiments jusqu'à leur exploitation. La démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).

Animé par Michel IRIGOIN, directeur du Service énergie, ville de Montpellier, avec :

- Jean-Claude ALLAIN, directeur, Coopérative de construction, ville de Rennes
- Bernard CAROFF, ingénieur, Direction des affaires techniques, Fédération française du bâtiment
- Marie-Claude LEMAIRE, Département Bâtiment et Collectivités, ADEME
- Reinhard SIX, Réseau des agences régionales de l'énergie (RARE)
- Gérard SAVATIER, Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER), Comité de liaison énergies renouvelables (CLER)
- Alain VILLAIN, directeur environnement, énergie, déchets, Conseil régional Nord-Pas de Calais
- M. ILLENBERGER, Electricité de France

## **Détail des visites**

### **Visite n° 1 : Plate-forme énergétique de Dunkerque**

Le site de Dunkerque constitue la plus importante plate-forme énergétique en Europe. La visite de la zone portuaire permettra de découvrir le site d'atterrage du gazoduc Norfra qui fournit un tiers du gaz français soit 15 milliards de m<sup>3</sup> par an, les installations pétrochimiques, le terminal charbonnier, tout en passant devant la centrale éolienne des Dunes.

La visite se terminera par le site de la centrale nucléaire de Gravelines\*, la plus puissante d'Europe. Le réseau de chaleur, les cogénérations, la valorisation des gaz industriels de Sollac seront également évoqués dans le cadre du schéma «environnement industriel» dont l'agglomération Dunkerquoise est ville pilote.

### **Visite n° 2 : Le développement de l'éolien en région Nord/Pas-de-Calais.**

La ville de Dunkerque a réalisé dès 1991 la plus grosse éolienne de France (300 kW) en bord de mer près de la station balnéaire de Malo-les-Bains. Nous visiterons sur le port de Dunkerque, la centrale éolienne des Dunes initiée par la Communauté urbaine de Dunkerque, le Conseil régional et l'ADEME, et réalisée par une Société d'économie mixte composée de partenaires publics et privés dont EDF. A travers cette réalisation, nous évoquerons les programmes de recherche et développement ainsi que les ambitions de «francisation» menées avec les industriels dans une dynamique régionale.

La visite se terminera par le site de Widehem près de Boulogne et la présentation du prototype de l'éolienne à entraînement direct (750 kW) que réalise Jeumont Industrie. Ce type d'éolienne équiperait la future centrale offshore au large de Dunkerque en 2001.

### **Visite n° 3 : Le lycée Haute Qualité Environnementale de Calais.**

Intégrer les principes de développement durable dans les projets de construction, tel était l'enjeu du Conseil régional Nord-Pas de Calais pour la conception de ses futurs lycées. Le lycée de Calais est le premier de cette nouvelle génération de bâtiments scolaires visant la haute qualité environnementale.

La vision du lycée est éloquent; à gauche, la "moquette" solaire de l'Héliopac et les panneaux photovoltaïques. En face se dressent sur leur mât, les trois pales de l'éolienne. A droite, trois cheminées marquent l'emplacement du système de cogénération et des chaudières gaz.

Combinés à une intégration bioclimatique et à une isolation performante, le recours à plusieurs sources d'énergie renouvelables complémentaires et la valorisation des eaux de pluie collectées sur les toitures permettent d'espérer une économie de fonctionnement de l'ordre de 30%.

## **Vendredi 8 octobre 1999**

*Dans le prolongement des 1<sup>ères</sup> Assises Nationales de l'Energie de Dunkerque, l'ADEME organise, le vendredi 8 octobre à Dunkerque, l'édition 1999 de la "Journée Nationale de l'Energie Eolienne".*

Contact : ADEME – Délégation Régionale Nord/Pas-de-Calais  
Annick DELANNOY - Jacqueline LAURENT  
☎ : 03.27.95.89.70 – Fax : 03.27.95.89.71